

# ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU

Rapport final

30 JUIN

# Rapport final de projet

Atlas de la biodiversité communale du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan			
Date de soumission du rapport	30/06/2024	Période de mise en œuvre du projet	Du 01/06/2022 au 30/06/2024 (24 mois)
Convention de subvention n°	OFB/22/0471	Durée de mise en œuvre prévue par la convention	24 mois : (01/06/2022 – 30/06/2024)
Bénéficiaire de la subvention		Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	
Responsable du projet		Cécile Chauvin, chargée de projet Atlas de la Biodiversité Communale	
Contact		<a href="mailto:cecile.chauvin@golfe-morbihan.bzh">cecile.chauvin@golfe-morbihan.bzh</a> , 02 57 67 54 84	
Auteur(s) du rapport		Cécile, Chauvin, Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	

Coût total prévisionnel du projet (rappel)	58 000 €		
Subvention accordée par l'OFB (rappel)	30 000 €		
Montant total des dépenses engagées (à titre indicatif)	58 079,13 €	Consommation budgétaire (% du coût total prévisionnel)	100 %

# Table des matières

<b>I.</b>	<b>4</b>
<b>II.</b>	<b>6</b>
II.1 Gestion et mise en œuvre du projet	5
II.1.1 Description générale du projet	5
II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes	6
II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances	7
II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation	9
II.1.5 Communication	12
II.1.6 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats	16
II.2 Perspectives post-ABC	19
II.3 Autoévaluation	19
<b>III. Livrables produits</b>	<b>19</b>
<b>IV. Annexes</b>	<b>21</b>

# I. Identification du projet

Titre du projet	Atlas de la biodiversité communale du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan (PNRGM)
Période totale de mise en œuvre du projet	24 mois (du 01/06/2022 au 30/06/2024)
<p>Contexte du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)</p>	<p>Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a souhaité saisir l'opportunité de l'AAP ABC 2022 porté par l'OFB pour achever le déploiement des Atlas de la Biodiversité Communale sur l'ensemble de son territoire. Après la commune de Plougoumelen en 2016-2018, les communes d'Ambon, Elven, Lauzach, Meucon, Plescop, Ploeren, Pluneret, Saint-Avé, Sainte-Anne-d'Auray, Sulniac, Surzur et Vannes se sont engagées en 2018-2020. Ensuite, les 20 communes d'Arradon, Arzon, Auray, Berric, Brech, Crac'h, Damgan, Ile-d'Arz, Ile-aux-Moines, Larmor-Baden, La Trinité-Surzur, Le Bono, Le Tour-du-Parc, Locmariaquer, Saint-Armel, Saint-Nolff, Saint-Gildas-de-Rhuys, Saint-Philibert, Sarzeau, Séné et Theix-Noyalon ont suivi en 2021-2023.</p> <p>À présent, c'est au tour des quatre dernières communes du territoire du Parc de s'engager dans cette démarche d'ABC : Baden, Le Hézo, Treffléan et Monterblanc. Ce projet a pour objectif d'harmoniser les connaissances sur le territoire du Parc et de renforcer l'engagement en faveur de la préservation de la biodiversité en dotant chaque commune d'un plan d'action spécifique. Ainsi, grâce à ce quatrième projet, les 35 communes du Parc disposeront d'un plan d'action, couvrant ainsi 100% du territoire du Parc.</p>
<p>Objectifs du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)</p>	<p>Ces Atlas de la Biodiversité Communale ont donc pour ambition, au sein des communes et du Parc, de créer une dynamique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De mobilisation, d'acquisition et de partage des connaissances,</li> <li>• D'appropriation forte des enjeux par les élus, les acteurs locaux et les habitants,</li> <li>• D'intégration de la biodiversité dans les actes et décisions communales, dans les comportements individuels, dans la relation Homme-Nature.</li> </ul> <p>Il s'agit donc de réaliser 4 nouveaux ABC, puisque le PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN sur mesure aux particularités de chaque commune, pour renforcer l'appropriation locale et la cohérence avec les autres projets des communes et s'appuyer sur les</p>

	<p>dynamiques locales. Tout en ayant une cohérence globale sur les décisions politiques locales en faveur de l'environnement.</p> <p>Ainsi, élaborer un Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunir de nombreux acteurs de la commune, et notamment les scolaires, mais aussi des partenaires extérieurs, avec un objectif de sensibilisation à la biodiversité et de partage des connaissances déjà disponibles,</li> <li>• Impliquer et faire converger la population (enfants et adultes, actifs et retraités) sur les enjeux de biodiversité,</li> <li>• Compléter la connaissance, notamment en impliquant les habitants à travers des actions de sciences participatives et d'animations,</li> <li>• Valoriser les actions en faveur de l'environnement d'ores et déjà engagées par la commune,</li> <li>• Identifier les actions à mettre en œuvre pour protéger et valoriser la biodiversité.</li> </ul>
<p>Résumé du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)</p>	<p>Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a souhaité se saisir de l'opportunité de l'AAP ABC 2022 porté par l'OFB pour terminer le déploiement de la réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale sur son territoire. Après la commune de Plougoumen en 2016-2018, les communes de Ambon, Elven, Lauzach, Meucon, Plescop, Ploeren, Pluneret, Saint-Avé, Sainte-Anne-d'Auray, Sulniac, Surzur et Vannes en 2018-2020, les 20 communes d'Arradon, Arzon, Auray, Berric, Brech, Crac'h, Damgan, Ile-d'Arz, Ile-aux-Moines, Larmor-Baden, La Trinité-Surzur, Le Bono, Le Tour-du-Parc, Locmariaquer, Saint-Armel, Saint-Nolff, Saint-Gildas-de-Rhuys, Saint-Philibert, Sarzeau, Séné et Theix-Noyal engagées en 2021-2023 ; c'est au tour des 4 dernières communes du territoire du Parc de s'engager en démarche d'ABC : Baden, Le Hézo, Treffléan et Monterblanc.</p> <p>Ce projet doit notamment permettre d'harmoniser la connaissance sur le territoire du Parc et de compléter l'engagement du territoire dans la préservation de la biodiversité en dotant chaque commune du Parc d'un plan d'actions en faveur de la biodiversité. Ainsi, grâce à ce quatrième projet, Les 35 communes du Parc seront dotées d'un plan d'action, soit 100% du territoire du Parc.</p> <p>Plus globalement il s'agit de permettre aux communes d'acquérir une information naturaliste suffisamment complète et synthétique, afin de faciliter l'intégration des enjeux de la biodiversité du territoire dans les actions et stratégies qu'elles portent. Cela doit</p>

	<p>contribuer à la compréhension et l'appropriation des enjeux de la biodiversité propres au territoire par les élus, les équipes techniques des collectivités ou des structures intercommunales, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc.) et les habitants. Le projet proposé doit permettre d'impliquer les acteurs locaux afin d'améliorer la gestion des espaces naturels et de contribuer à endiguer le déclin de la biodiversité.</p> <p>Ces Atlas de la Biodiversité Communale ont donc pour ambition, au sein des communes et du Parc, de créer une dynamique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De mobilisation, d'acquisition et de partage des connaissances,</li> <li>• D'appropriation forte des enjeux par les élus, les acteurs locaux et les habitants,</li> <li>• D'intégration de la biodiversité dans les actes et décisions communales, dans les comportements individuels, dans la relation Homme-Nature</li> </ul>
--	--

1

## II. Retour sur la mise en œuvre du projet

### II.1 Gestion et mise en œuvre du projet

N.B. Les actions menées présentées dans la suite de ce document, ne se réfèrent pas obligatoirement à l'ensemble des 4 communes mais à une majorité. Les cas particuliers sont présentés le cas échéant.

#### II.1.1 Description générale du projet

*Préciser la mise en œuvre générale du projet (contexte, territoire concerné, atteinte des objectifs, apprentissage, difficultés rencontrées...).*

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a mené une première phase de coordination des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) auprès de 12 communes de son territoire entre 2018 et 2020. En parallèle, il a soutenu la mise en œuvre de l'ABC réalisé par la commune de Plougoumelen, la première du Parc à s'engager dans cette démarche de 2016 à 2018.

Si cette première phase d'ABC avait été prioritairement centrée sur les communes arrière-littorales pour rééquilibrer la connaissance naturaliste du territoire, l'objectif est désormais de renforcer l'engagement global du territoire dans la préservation de la biodiversité. Cela implique de doter chaque commune du Parc d'un plan d'actions en faveur de la biodiversité.

En 2020 et 2021, le Parc a été lauréat des appels à projet de l'Office Français de la Biodiversité pour la réalisation d'ABC, permettant d'inclure 21 nouvelles communes dans cette démarche : Arradon, Arzon, Auray, Brec'h, Damgan, Le Bono, Le Tour-du-Parc, Locmariaquer, Saint-Nolff, Saint-Gildas-de-Rhuys, Saint-Armel, Saint-Philibert, Sarzeau, Séné, Theix-Noyal, Berric, Crac'h, Île-d'Arz, Île-aux-Moines, Larmor-Baden, et La Trinité-Surzur. Grâce à ces engagements, 88% des communes du Parc ont intégré la démarche ABC.

En 2022, le Parc a soumis un nouvel appel à projet pour coordonner les ABC dans quatre autres communes. Avec cette aide, 100% du territoire du Parc serait engagé dans la démarche ABC, garantissant ainsi une cohérence territoriale en faveur de la biodiversité.

Le projet d'ABC s'intègre également au plan d'action Trame Verte et Bleue, coordonné par le Parc, qui considère la réalisation d'ABC comme une action essentielle pour les communes. Cette initiative repose en partie sur le retour d'expérience du Parc concernant l'appel à projet de 2017. Des échanges ont eu lieu avec Vivarmor Nature, Lannion-Trégor Communauté et le Parc naturel régional de Brière pour tirer parti de leur expérience respective en matière d'ABC. Le Parc a également présenté son accompagnement des communes lors des Assises nationales de la biodiversité en novembre 2021.

Pour coordonner et animer ce projet, une chargée de mission a été recrutée et a pris ses fonctions le 18 octobre 2021. Elle accompagne les six communes concernées par les appels à projet de 2021 (Beric, Crac'h, Île-d'Arz, Île-aux-Moines, Larmor-Baden, La Trinité-Surzur) et coordonne également les atlas des quatre communes du nouvel appel à projet (Baden, Le Hézo, Treffléan, Monterblanc), soit un total de dix communes.

Une gouvernance a été mise en place, comprenant un comité de pilotage, un comité technique et des groupes de travail communaux. Les partenaires naturalistes et institutionnels ont été consultés pour échanger sur la collecte et l'analyse des données disponibles, ainsi que pour planifier des inventaires complémentaires ou des animations. Des conventions ont été rédigées et signées pour formaliser ces collaborations.

En 2022, des inventaires complémentaires sur l'entomofaune, l'avifaune et les amphibiens ont été réalisés grâce au recrutement d'une chargée de mission en interne. En 2023, des inventaires botaniques et d'identification des habitats sont en cours, soutenus par un nouveau chargé de mission. En parallèle, un travail de compilation des données existantes est en cours pour permettre leur analyse cartographique et l'identification des enjeux de biodiversité.

La mobilisation locale est favorisée par la constitution de groupes de travail communaux et l'implication des habitants via une plateforme d'inventaires participatifs mise en place par le Parc. Une stratégie de communication a été déployée pour informer sur la démarche ABC et inciter la participation des habitants.

Des actions de sensibilisation ont également été organisées pour divers publics (scolaires, grand public, agents municipaux) sur des thématiques liées à la biodiversité. Les principales difficultés rencontrées concernent la mobilisation des élus locaux, qui peut être variable selon le contexte et la volonté politique de chaque commune.

## **II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes**

*Préciser le mode de gouvernance du projet (identification des parties prenantes et partenaires impliqués et de leurs rôles, implication des différents services de la collectivité permettant une transversalité du projet, composition du COPIL, organisation de réunions publiques et profils des participants, proposition d'actions et/ou de réorientation du projet, principales prises de décision...).*

*Si l'ABC a été réalisé à l'échelle intercommunale : préciser les mesures et actions mises en œuvre visant à l'appropriation du projet par les collectivités infras.*

Ce projet regroupant plusieurs communes et une structure coordinatrice, il y a donc deux échelles de gouvernance :

- **Celle du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan** pour lequel un COPIL est constitué par les représentants du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan (élu de la commission biodiversité, responsable du pôle biodiversité, chargée de projet ABC) et les référents ABC communaux. Ils sont réunis une fois par an pour valider les orientations du projet pour les différentes phases. Le premier COPIL s'est réuni le 23 mai 2023 et le 12 juin 2024 a permis de faire le point sur l'avancée

générale des ABC et des premiers résultats avant la rédaction et la finalisation des plans d'action.

Un Comité technique (COTECH) est également constitué avec les représentants des associations et structures naturalistes et institutionnelles (Ligue de protection des oiseaux Bretagne (LPO), Groupe mammalogique breton, Groupe d'étude des invertébrés armoricains (GRETIA), Fédérations départementales de chasse et de pêche, Eau et rivière de Bretagne, Bretagne grands migrateurs, Conservatoire botanique de Brest (CBNB), Service départementale des espaces naturels sensibles, Conservatoire du littoral, Office français pour la biodiversité). Ce COTECH se réunit une fois par an et apporte un appui scientifique et technique, notamment au regard des choix méthodologiques à réaliser. Celui-ci a été réuni une première fois le 7 septembre 2022 pour présenter la démarche, le calendrier, la méthodologie envisagée (invitation, support et compte-rendu disponible en annexe). Puis le 28 mars 2023 pour montrer l'avancée du projet et répondre aux questionnements relatifs à la synthèse des données et la rédaction. Enfin, le 28 mai pour clôturer le projet et engager les suites en matière d'inventaire naturalistes et des différents positionnements sur les suivis de certains enjeux du territoire

- **Celle des 4 communes engagées.** Afin d'assurer la coordination entre les communes et le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, chaque commune désigne un binôme de référents constitué généralement d'un élu et d'un technicien. L'ensemble de ces référents pour les 4 communes constitue le COPIL du projet. Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan propose aux communes de mettre en place une gouvernance locale sous la forme d'un groupe de travail afin de favoriser l'appropriation et la prise en main de la démarche d'ABC par les communes. Une fiche a été réalisée, détaillant la constitution d'un groupe de travail type (en annexe). Celui-ci regroupe idéalement des élus, des agents des différents services techniques (communication, environnement, urbanisme, affaires scolaires, etc.), des habitants (quand cela est possible des membres du conseil des sages et des jeunes sont conviés), des acteurs locaux (associatifs, agricoles, scolaires, etc.). Ces groupes de travail se sont réunis pour certaines communes dès début 2022 pour réaliser une présentation de la démarche (principes, objectifs, calendrier, méthodologie, outils mis à disposition) et ainsi être opérationnel dès la validation du financement de l'OFB. Puis à partir de juin 2022, des réunions régulières ont été organisées (souvent une réunion par mois) de ces groupes de travail, en accompagnement du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. Des premières réflexions sur les enjeux de biodiversité locaux ont été menées et des actions d'inventaires et de sensibilisation à travers l'établissement d'agenda d'animations ont été mis en œuvre sur les communes.

### **II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances**

*Retour sur le déroulé des actions visant l'acquisition de connaissances (compilation des données existantes, réalisation d'inventaires naturalistes, bilan des résultats, modalités de partage et diffusion des données d'inventaires, réflexion autour de la valorisation et production cartographique...).*

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan s'appuie sur les travaux de diagnostic territoriaux réalisés dans le cadre des ABC 2018-2020 pour la production cartographique et la mise en œuvre des inventaires complémentaires afin d'acquérir de nouvelles connaissances. Cependant, la méthodologie des inventaires a été ajustée selon les attentes des élus et les besoins opérationnels des actions à mener.

Un travail de recherche a été mené pour rassembler et compiler les différents documents existants à différentes échelles territoriales, qu'il s'agisse de schémas de planification des politiques sectorielles, de documents d'urbanisme ou de documents directement liés à la biodiversité (plans de gestion, atlas de répartition ou études spécifiques). Cette recherche a été effectuée en collaboration avec les référents des communes et les partenaires susceptibles d'être commanditaires d'études dans le cadre d'aménagements (Communautés de communes, Département, Syndicat d'Énergie, Syndicat des eaux, Services de l'État, DIR Ouest, etc.).

Données cartographiques

Atlas de la biodiversité communale du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan  
Rapport final

Juin 2024

PAGE6/NUMPAGES7





Des données concernant la topographie, l'hydrographie, la géologie, l'occupation du sol, etc. ont été rassemblées par le Parc pour le diagnostic des trames naturelles et la cartographie des corridors écologiques à l'échelle du Parc. D'autres ressources, telles que la trame mammifère établie par le Groupe mammalogique breton ou les zonages de protection, ont été collectées sur la plateforme Géobretagne. La cartographie des types de végétations réalisée par le CBNB est également utilisée. Un projet cartographique a été créé sous QGIS pour compiler toutes ces données sur l'ensemble des 4 communes et permettre la création de cartes et d'analyses géographiques. L'ensemble des données utilisées est listé en annexe.

#### Données naturalistes

Pour répondre à ses obligations de diffusion de la donnée naturaliste, le Parc a déployé l'outil GéoNature depuis 2020. Cette base de données, en licence libre, est régulièrement alimentée par les agents du pôle biodiversité du Parc en fonction de leurs missions.

**Données existantes :** Les données rassemblées dans la base GéoNature proviennent directement du territoire des 4 communes et alimentent les diagnostics. Le Parc a également extrait des données publiques disponibles sur les différentes plateformes (INPN, plateforme régionale de données naturalistes, etc.) et sollicité ses partenaires associatifs et institutionnels pour rassembler la connaissance de la biodiversité collectée par ceux-ci. Des conventions financières de partenariats d'échange de données ont été finalisées et signées lorsque nécessaire.

**Données d'inventaires complémentaires :** La précédente démarche d'ABC a permis d'avoir une vision globale des typologies de connaissances naturalistes existantes. Il est proposé de poursuivre l'acquisition de nouvelles connaissances sur les mêmes taxons pour harmoniser les connaissances à l'échelle du Parc. Les efforts de prospection portent sur les 4 taxons suivants : flore, entomofaune (notamment rhopalocères, odonates, orthoptères, coléoptères saproxyliques), reptiles et amphibiens. Les inventaires naturalistes ont débuté en 2022 et se poursuivent en 2023, menés par les agents du Parc et des partenaires experts.

En 2022, le Parc a fait appel à des partenaires experts, tels que le GRETIA pour des inventaires sur les coléoptères saproxyliques et l'escargot de Quimper sur 3 communes. En 2023, le CBNB a été sollicité pour accompagner le chargé de mission flore. Le Parc collabore également avec le Lycée professionnel d'enseignement Kerplouz-La Salle à Auray, mobilisant les étudiants pour les inventaires d'amphibiens sur la commune de Le Hézo.

Les travaux sur la Trame Verte et Bleue ont identifié des enjeux d'amélioration de la connaissance de certains habitats naturels spécifiques (mares, anciens vergers, arbres têtards). Une attention particulière est portée aux habitats de landes, zones humides, prairies naturelles, et bocage. Pour les milieux littoraux, mieux connus, des inventaires complémentaires peuvent être réalisés si des secteurs sous-inventoriés sont identifiés.

Un arrêté préfectoral (en annexe) autorise la pénétration dans les parcelles non closes pour mener à bien ces inventaires. Un article a été publié dans la presse locale et une affiche (en annexe) a été diffusée pour informer sur la réalisation des inventaires par le Parc et ses partenaires.

La dimension participative de la démarche ABC passe par l'implication des citoyens. Le Parc s'appuie sur sa plateforme web d'inventaires participatifs, invitant les habitants à renseigner leurs observations naturalistes (consultable à l'adresse suivante : [www.observation.parc-golfe-morbihan.bzh](http://www.observation.parc-golfe-morbihan.bzh)). Les observations sont validées par les agents du Parc avant d'être consultables en ligne.

Certaines communes ont décidé de déployer des inventaires complémentaires sur des thématiques spécifiques. Par exemple, la commune de Monterblanc, soutenue par la Région Bretagne, a acquis un bois de 40 hectares nécessitant un diagnostic écologique pour ajuster sa gestion a été réalisé par un bureau d'étude nommé Foxaly. La commune de Baden, soutenue par l'association locale Asphodèle Badénoise, a lancé un suivi des espèces végétales en partenariat avec les services techniques pour adapter la gestion des espaces verts.

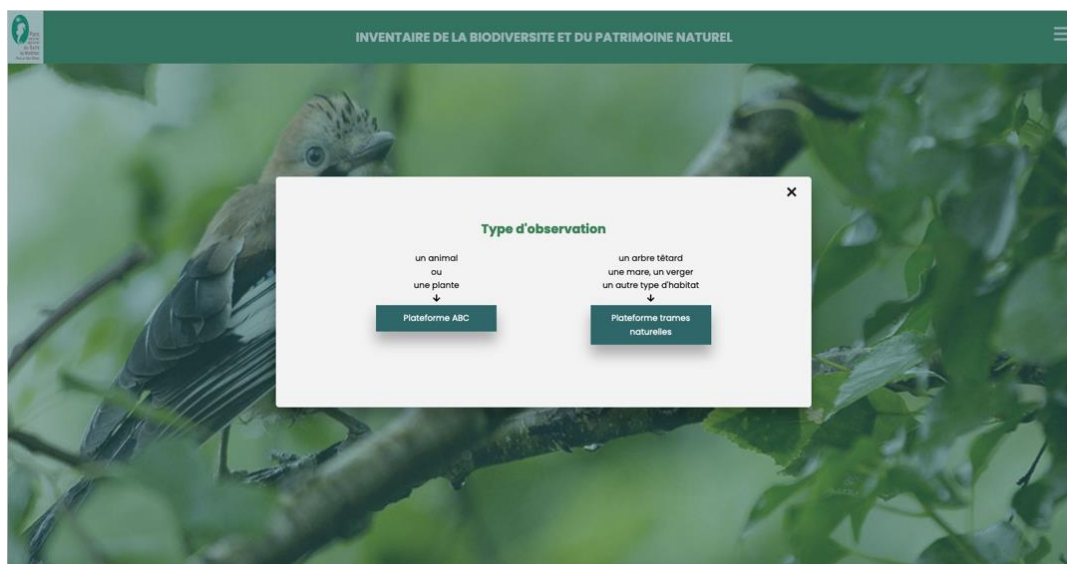


Figure 1 : page d'accueil de la plateforme d'inventaires participatifs mise au point par le PRNGM

Pour mobiliser les habitants des communes sur ces inventaires, des balades découvertes du patrimoine naturel local et de la plateforme participative ont été proposées aux communes par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan ont été réalisées par un agent en médiation scientifique. Une campagne « WANTED – Enklask » ciblée sur l'inventaire de certaines espèces particulières a également été lancée (voir partie II.1.5. Communication). Ces dernières pourront être rapportées aux observatoires spécifiques, tel que le ver luisant, le baccharis, ...

## II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation

*Retour sur le déroulé des actions visant la mobilisation et la sensibilisation des citoyen.nes aux enjeux de biodiversité (activités réalisées, public ciblé, profils des participant.es, taux de participation...).*

Des actions de sensibilisation mensuelles ont été mises en place sur les communes à partir de juillet 2022, permettant aux participants de découvrir les richesses de leur patrimoine naturel local à travers des animations diversifiées (conférences, sorties, ateliers, jeux, expositions, concours, formations, etc.). Ces animations sont principalement à destination du grand public mais également des membres du groupe de travail, des scolaires ou des services techniques. Des réunions publiques de présentation de la démarche d'ABC ont également été réalisées sur plusieurs communes afin d'informer et mobiliser les habitants.

Pour la réalisation de ces animations, les communes ont fait appel à des personnes ressources locales, aux agents du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan selon leurs compétences et thématiques privilégiées ou à des partenaires associatifs et animateurs indépendants identifiés par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. Ces démarches d'ABC contribuent au soutien économique et au déploiement des activités de ces professionnels.

La majorité de ces animations ont du succès, à condition que l'information soit bien communiquée et diffusée en amont. Cependant, il est à noter que les personnes participant à ces animations pour le grand public sont déjà à minima sensibles aux enjeux de biodiversité. Il est difficile de s'adresser à un public novice, à priori moins sensible. Certaines communes s'orientent donc sur des techniques de communication par interpellation.

C'est le cas par exemple de l'action « biodiversité levez le pied » menée par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan qui consiste à placer des panneaux de signalisation réformés et détournés avec des illustrations d'espèces animales (chauve-souris, hérisson, salamandre, loutre, grenouille) (fig2) pour sensibiliser aux enjeux de continuités écologiques. Ils sont installés sur la commune pendant 3 semaines sur des axes routiers spécifiques. Une communication est faite une dizaine de jours après pour expliquer l'intérêt de ces panneaux et leur origine. Cette action a l'avantage de toucher un large public et d'interpeller les passants sur leur utilité. D'autres communes profitent des événements récurrents de la vie communale comme les marchés, les festivals et journées thématiques (journées du patrimoine, forum des associations, etc.) pour mettre en place des actions.



Figure 2 : Opération "lever le pied"

Une proposition d'action auprès des scolaires a été initiée en 2022 auprès des classes (maternelle et primaire). Pour chaque commune, la chargée de mission ABC du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a rencontré la ou le directeur de chaque école pour leur proposer de choisir une classe référente ABC. Cette classe aura l'opportunité de construire un programme autour de la biodiversité en travaillant des thématiques abordées dans le programme scolaire. Ces classes s'engagent à être le porte-parole des ABC sur leurs communes, leur école, etc. Certaines classes ont d'ailleurs désiré monter une AME ou ATE pour permettre de pérenniser la sensibilisation sur le moyen terme.

En plus de ces interventions, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a lancé à la rentrée 2022 un concours des écoles des communes engagées dans la démarche ABC. Les classes ont été mobilisées pour participer aux inventaires sur la plateforme à l'aide de la stratégie WANTED. Le Parc a proposé aux participants de rechercher une vingtaine d'espèces animales et végétales pendant les sorties scolaires ou le weekend en famille. Les observations de ces espèces « WANTED » étaient à enregistrer sur la plateforme participative du Parc accompagnée d'une photo (fig. 3) (annexe 11 : concours école). Hormis l'idée de créer du lien entre les écoles et le Parc c'est également l'ambition d'impliquer les

parents à participer tout au long de l'année aux activités scolaires. Lancer un concours sur la thématique de la « biodiversité » dans les écoles des communes du Parc offre une opportunité d'apprentissage stimulante, encourage l'engagement des élèves et sensibilise à l'importance de la conservation de la biodiversité. Il favorise le développement de compétences, l'échange de connaissances et inspire les jeunes à devenir des acteurs engagés dans la protection de l'environnement. Au final 18 écoles se sont inscrites. Le concours s'est terminé le 31 mai 2023 et c'est près de 250 observations que les enfants, et leurs familles ont pu nous faire remonter en classe et faire valider ces données sur la plateforme d'inventaires participatifs.

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan était désireux de féliciter les contributions des élèves en leurs offrant des prix en lien avec l'environnement. Les 3 meilleurs établissements ont été récompensés d'un prix :

- 1er prix : une animation nature par les agents du Parc sur la thématique « ornithologique » et une sur la thématique « botanique », un kit « Coin nature » pour l'école et un jeu de société pour découvrir la biodiversité.
- 2ème prix : un kit « Coin nature » pour l'école et un jeu de société biodiversité.
- 3ème prix : un jeu de société biodiversité.
- Chaque classe ayant participé a remporté un livre sur la découverte de la nature et chaque élève a reçu une carte postale « WANTED » à l'effigie de l'une des vingt-cinq espèces recherchées.

**CONCOURS ÉCOLE "WANTED" COMMENT PARTICIPER!**  
Organisé dans le cadre des Atlas de la biodiversité communale (ABC). L'École du Parc propose un grand concours ouvert à tous les établissements scolaires et accessible à tous niveaux : maternelle, primaire, collège, lycée.

- 1 S'INSCRIRE**  
Avant de participer, inscrivez-vous en remplissant le formulaire en ligne.
- 2 LES "WANTED" KEZAKO?**  
Les "WANTED" sont des avis de recherches illustrés visant à présenter des espèces végétales et animales caractéristiques du territoire. Tous les mois, vous découvrez une nouvelle espèce à trouver dans la nature.
- 3 DÉCOUVREZ LA PLATEFORME**  
Le Parc a créé une plateforme pour récolter les données naturalistes dans le but de rassembler la connaissance pour réaliser un état des lieux de la biodiversité sur le territoire.  
Pour accéder à la plateforme : <https://observatoire-parc-nr-golfe-morbihan.fr/>
- 4 RENTREZ VOS PARTICIPATIONS**  
Rendez vos participations et suivez les instructions. **Attention!** Pour que votre "WANTED" soit valide, il est obligatoire de prendre l'espèce en photo. **Veillez à rentrer le nom de votre école dans le formulaire.**
- 5 LE CONCOURS**  
Le but du concours est de trouver un maximum de "WANTED" pour votre école.  
Ce concours est un concours sur l'année scolaire entière. Chaque école participante gagnera un prix!

**PRIX SPÉCIAL POUR LES 3 ÉCOLES QUI TROUVERONT LE MAXIMUM DE "WANTED"!**

Timeline:  
 - JE S'ABONNE À MES OBSERVATIONS (1)  
 - Plateforme ABC (2)  
 - J'ajoute une observation (3)  
 - Lancement du concours: 01/10/2022  
 - Fin du concours: 31/05/2023  
 - Remise des prix: 20/06/2023

xiv.

**CONCOURS ÉCOLE "WANTED" LES CHAMPIONS DE L'OBSERVATION!**  
Depuis 8 mois, vous observez la biodiversité ! Un grand bravo à tous, vous avez contribué à la connaissance naturaliste du territoire du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan.

**MERCI**

**RECAPITULATIF**

- 18 ÉCOLES INSCRITES
- 244 NOMBRE D'OBSERVATIONS
- 19/20 ESPÈCES WANTED TROUVÉES

**LES RÉSULTATS :**

**LES 3 PREMIERS PRIX SONT DÉCERNÉS À ...**

**FÉLICITATIONS !**

**VOUS AVEZ PARTICIPÉ !**

ÉCOLE	OBSERVATIONS	WANTED TROUVÉS
L'ÉCOLE ALBERT GUYOMARD (SÈNE)	36	13
L'ÉCOLE LES RIVES DU LOCH (AURAY)	104	15
L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH (CRAC'H)	40	12

Chaque élève recevra une carte postale WANTED et chaque classe un petit livre de nature. Bravo à tous !

**ÉCOLES PARTICIPANTES :**

- ÉCOLE CLAUDE AVELINE (SÈNE)
- ÉCOLE VERT MARINE (LE HÉZO)
- ÉCOLE JEAN LOUIS ETIENNE (LE BONO)
- ÉCOLE SAINTE-MARIE (ARRADON)
- ÉCOLE LES DEUX RIVIÈRES (CRAC'H)
- ÉCOLE DU PONT DOUAR (BREC'H)
- ÉCOLE SACRÉ-CŒUR (BREC'H)
- ÉCOLE MADIE LE FRANC ( SARZEAU)
- ÉCOLE JOSEPH LE BROX (BADEN)
- ÉCOLE MADIE CURIE (THEIX-NOYALO)
- ÉCOLE LUCIEN PAYE (SAINT-NOLFF)
- ÉCOLE NOTRE DAME DE LA CROIX (MONTERBLANC)
- ÉCOLE LES CERISIERS (LA TRINTE-SURZUR)
- COLLÈGE SAINT-EXUPÉRY (VANNES)

Concernant la mobilisation des élus dans la démarche d'Atlas de la biodiversité communale, une journée thématique organisé par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a permis de mettre en réseau, les maires, les référents communaux et les partenaires naturalistes mais surtout d'échanger sur la construction, les évolutions, les poursuites de la démarche d'Atlas de la biodiversité communale. Cette journée s'est déroulée le 17 janvier 2023 et avait pour maître-mot la participation. (Annexe 10 :

Atlas de la biodiversité communale du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan  
Rapport final

Juin 2024

assemblée des référents abc)

Les 38 communes du Parc, ou associées, ont été invitées à cette assemblée pour favoriser les échanges et l'interconnaissance entre les communes sur les actions menées en faveur de la biodiversité.

4 temps forts ont été organisés (fig. 4) :

- 3 ateliers en matinée ont abordé le rôle des inventaires dans les actions locales, la valorisation des actions de sensibilisation et l'association des communes aux projets coordonnés par le Parc.
- Sur le temps du repas (buffet biologique et local) les partenaires<sup>1</sup> du Parc ont exposé leurs actions en faveur de la biodiversité via un espace forum.
- L'Agence Bretonne de la Biodiversité a présenté en début d'après-midi ses outils et son accompagnement dédié aux collectivités territoriales.
- Une table ronde a permis aux représentants des communes de Berric, Crac'h, Elven, Saint-Armel, Saint-Avé et Séné de témoigner de leurs actions de mise en œuvre des ABC, en insistant sur la participation du plus grand nombre à la préservation de la biodiversité. Les échanges avec le public ont notamment porté sur les manières de toucher tous les publics en abordant par exemple la biodiversité lors d'événements culturels, musicaux, festifs... Une attention particulière a été aussi portée à la pollution lumineuse (éclairages publics et privés qui nuisent à la biodiversité nocturne) ou encore à la gestion et la protection des arbres.

Toute cette journée a été « croquée » graphiquement par Fanny Didou, de l'Agence Sketching the move, permettant ainsi de garder une trace originale des échanges effectués. Le compte-rendu de cette journée est disponible en annexe (10 – assemblée ABC)



Figure 4 : programme de la journée du 17 janvier 2023

<sup>1</sup> Ligue de Protection des Oiseaux, Fédération départementale de pêche, l'Office français de la biodiversité, Bretagne vivante, Bretagne Grands migrateurs, Conservatoire botanique national de Brest, Eau et rivière de Bretagne, Le lycée Kerplouz Lasalle Auray, l'Agence Bretonne de la biodiversité, Deux structures indépendantes spécialisées sur les chauves-souris Natura et Nogizell, Groupement des Agriculteurs biologiques du Morbihan

Atlas de la biodiversité communale du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan  
Rapport final

Juin 2024

## II.1.5 Communication

Préciser les actions de communication mises en œuvre (public ciblé, partage des liens url vers les pages internet existantes...). Afin de favoriser la connaissance de la démarche d'ABC et d'informer sur l'utilisation de la plateforme d'inventaires participatifs, une stratégie de communication à l'aide de plusieurs outils et supports a été mise au point par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et proposée aux communes (l'ensemble de ces supports sont disponibles en annexe (7-communication divers). Ces supports s'appuient sur la charte graphique précédemment établie dans le cadre des ABC 2018-2020 :

- Deux kakémonos, l'un présentant la démarche et l'autre présentant le logo de la charte graphique,
- Un dépliant trois volets format A4,
- Un flyer recto/verso en format A5,
- Trois affiches par commune en format A3

Afin de favoriser la mobilisation des habitants et de faire connaître la plateforme d'inventaires participatifs, une campagne « WANTED – Enklask » a été mise en œuvre et démarrée en novembre 2021 en proposant deux espèces cible à rechercher par mois (une espèce de faune et une espèce de flore) à l'aide d'une courte bande dessinée de 3 vignettes permettant d'apporter des informations sur l'écologie de l'espèce (figure 5). Ces supports permettent de comprendre l'intérêt de préserver ces espèces et les potentielles menaces qui pèsent sur elles. Ces derniers sont réalisés par un agent du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. À ce jour, c'est 26 espèces qui sont mises en avant sur le territoire du Parc.



Figure 5 : deux exemples d'espèces à rechercher dans le cadre de la campagne « WANTED – Enklask »

Les citoyens sont invités à enregistrer leur observation à l'aide d'une photo sur la plateforme d'inventaires participatifs et sont récompensés par l'envoi à domicile d'un badge à l'effigie de l'espèce observée (Figure 6). Cette campagne (relayée par le Télégramme) et la communication faite plus largement sur la plateforme a permis d'augmenter le nombre d'observateurs.

(<https://drive.google.com/drive/folders/1WF57KTTWL4P9FXVZ74c28nxailjCLhbn?usp=sharing> : 5 - WANTED (BD, badges et affiches))



Figure 6 : exemples de badges à rapporter, à l'effigie des espèces recherchées

Les illustrations ont permis de réaliser une exposition extérieure sous forme de bâches « WANTED – Ouvrez l'œil ». Cette dernière installée sur un lieu de vie ou pour mettre en valeur les sentiers pédestres de la commune (fig. 7).



Figure 7 : Exposition "WANTED - Ouvrez l'œil" installée sur une commune du Parc

Pour assurer sa diffusion, la campagne « WANTED - Enklask » s'appuie notamment sur les réseaux sociaux des communes, du le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan (page Facebook le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et ABC et compte Instagram le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan), sur le site internet du le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, sur l'affichage en mairie par des affiches spécifiques (en annexe) mais aussi sur les journaux quotidiens du territoire (Télégramme et Ouest-France) avec lesquels le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan avait établi un partenariat pour communiquer autour de cette stratégie. Cette communication a cependant été résiliée car elle demandait beaucoup d'organisation

Plus généralement, la communication autour des démarches ABC et le relai d'information se fait à travers [la page Facebook des ABC](#) et le [site internet du PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN](#) à l'échelle de son territoire. Un drive regroupant l'ensemble des productions a été mis en place pour favoriser les échanges de supports et documents entre le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et les communes.

Afin de déployer au mieux cette stratégie de communication, des liens directs ont été établis avec les personnes en charge de la communication dans les communes afin de partager les supports, les expériences, répondre aux demandes spécifiques (création de supports type affiches, expositions, etc.) et pouvoir s'adapter au fonctionnement local de chaque commune. Celles-ci s'appuient notamment sur l'édition du bulletin municipal, les panneaux lumineux, l'affichage en mairie, les réseaux sociaux et pages internet, les applications d'informations communales et la presse écrite. Une revue de presse est disponible en annexe.

Par ailleurs, contrairement aux précédentes démarches d'ABC 2018-2020 pour lesquelles un agenda saisonnier sur l'ensemble des communes concernées avait été créé, des agendas des animations ont été réalisés par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan pour certaines communes afin de diffuser l'information sur le calendrier des actions à venir (voir en annexe). Cette mise en page étant chronophage, il a été décidé de ne pas poursuivre cette démarche mais de se concentrer sur la diffusion des affiches et informations relatives aux animations de façon individuelle. Pour cela, des modèles d'affiches selon le type d'animation ont été créés par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et sont mis à disposition aux communes (voir en annexe).

Cependant, Les supports de communication étant trop ressemblant d'une animation à l'autre l'information se perdait souvent.

La stratégie de communication mise en œuvre par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a permis d'augmenter significativement le nombre d'observations enregistrées et le nombre de participants à la plateforme. Pour information, 13693 observations ont jusqu'à présent été enregistrées depuis le lancement de la plateforme en juin 2020 (fig. 8). Celles-ci ont augmenté à partir du moment où les supports de communication, les balades de découverte de la plateforme et la campagne « WANTED - Enklask » ont été lancés. Une vidéo de présentation de la plateforme a été réalisée pour renforcer la communication autour de son utilisation, visualisable sur la chaîne YouTube<sup>2</sup> du Parc.

---

<sup>2</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=bjdRfC-bdqs&list=PLGwzI-1mjqkpmuV9J4t-oLqf-8w9YvBWY>



## LA PLATEFORME EN CHIFFRES :

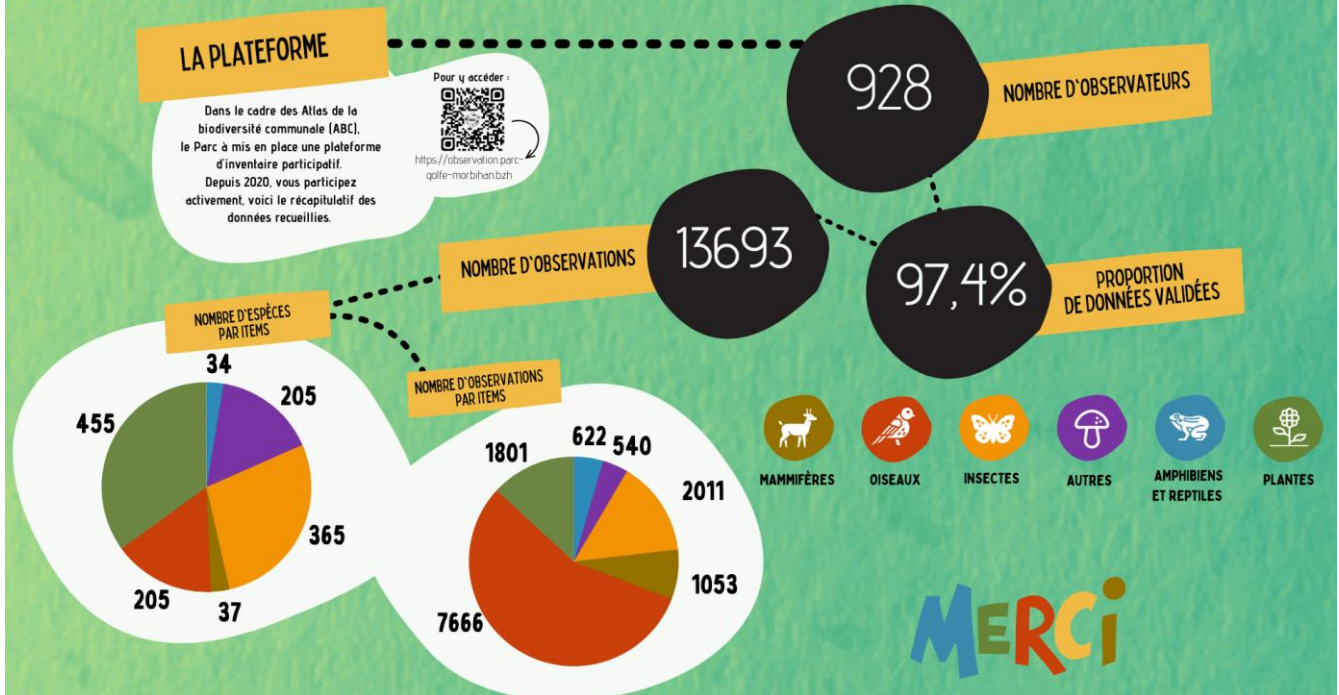


Figure 7 : Récapitulatif des données acquises sur la plateforme d'inventaires participatifs

Par ailleurs, malgré une diminution des participations « wanted » on remarque une fidélité par des experts naturaliste qui continuent à partager des données sensibles ou d'enjeux forts (tel que les EEE ou des espèces protégées)

### II.1.6 Les rapports techniques

Les documents de diagnostic, réalisés dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale, vise à fournir un état des lieux détaillé de la biodiversité présente sur le territoire de la commune de Crac'h. Ce projet permet d'acquérir une connaissance approfondie pour évaluer les potentiels, les atouts et les points de vigilance en matière de biodiversité, ainsi que de définir un plan d'action pour préserver et promouvoir la biodiversité locale.

Il est important de noter que ce travail constitue une première étape, un bilan initial qui ne doit pas être considéré comme définitif. Les données utilisées pour les analyses ne sont pas exhaustives. L'outil proposé ici vise à amorcer une réflexion sur les enjeux de la biodiversité à l'échelle communale et devra être régulièrement mis à jour en termes d'inventaires pour se rapprocher au mieux de la réalité du territoire. Il est essentiel, notamment, de maintenir dans le temps les actions de sensibilisation pour permettre aux habitants, acteurs et décideurs de la commune de s'approprier ces enjeux de conservation.

Dans un contexte de changements climatiques et de déclin sans précédent de la biodiversité, la démarche d'ABC offre un point de référence de l'état actuel du patrimoine naturel de la commune. Cela facilite la prise en compte des évolutions et des changements nécessaires pour protéger, valoriser et sensibiliser la richesse biologique du territoire communal et au-delà.

Ainsi, Les documents sont présentés comme ceci :

### PRÉSENTATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN LES OBJECTIFS DU DOCUMENT

Atlas de la biodiversité communale du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan  
Rapport final

Juin 2024

1. **LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE : ZOOM SUR SES ASPECTS ESSENTIELS**
    - Le territoire de la commune
      - Fiche d'identité de la commune
      - La démographie de la commune
      - La vie économique
    - Les documents de cadrage
      - Documents liés au Parc
      - Documents liés à l'urbanisme
      - Documents liés à l'eau
      - Documents liés à la préservation de l'environnement
    - Géologie, relief, hydrologie et paysage : le socle du vivant
      - Les formations géologiques de la commune
      - Le reliefs et l'hydrologie de la commune
      - Les paysages de la commune
  2. **ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ ET GOUVERNANCE LOCALE : CARTOGRAPHIER, IMPLIQUER, AGIR**
    - Bilan de la gouvernance mise en place
    - Constitution de la gouvernance
    - La cartographie préalable
    - L'implication des membres
  3. **L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ AU SERVICE DE LA SENSIBILISATION : DÉCOUVRIR, PROTÉGER, ÉVEILLER LES CONSCIENCES**
    - Bilan des animations
  4. **ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ ET LA CONNAISSANCE : INVENTORIER, COMPRENDRE POUR MIEUX PRÉSERVER**
    - Analyse de la biodiversité communale : état des lieux
      - Les données existantes
      - Les données complémentaires
      - Les données issues de l'observatoire participatif
      - Les données rassemblées
      - Le biais des données naturalistes
    - Les espèces à enjeux
      - Les espèces de Flore à enjeu de la commune
      - Les espèces de Faune à enjeu de la commune
    - Les espèces exotiques envahissantes
    - Les milieux, les habitats et les espèces de la commune
      - Les milieux de bocages et de cultures
      - Les milieux boisés
      - Les milieux urbains et industrialisés
      - Les milieux des landes
      - Les milieux littoraux
      - Les milieux humides
  5. **L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE : DES ENJEUX LOCALISÉS**
- ANNEXES**
- TABLES DES ILLUSTRATIONS**
- LISTE DES ESPECES PRESENTES SUR LA COMMUNE**

De cette manière, les documents non seulement mettent en évidence, mais surtout offrent une analyse approfondie des résultats obtenus grâce à la mise en œuvre de la démarche d'atlas de la biodiversité communale. Chaque commune bénéficie ainsi d'un diagnostic précis de la biodiversité présente sur son territoire, accompagné d'une présentation détaillée des différents habitats et espèces emblématiques de la commune, ainsi que des enjeux de conservation associés.

Ces documents jouent un rôle essentiel en fournissant aux autorités locales, aux partenaires et à la  
Atlas de la biodiversité communale du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan  
Rapport final

Juin 2024

communauté des informations claires et structurées, facilitant ainsi la prise de décisions éclairées en matière de préservation de la biodiversité et de développement durable sur le territoire communal. Cette approche contribue à sensibiliser davantage à l'importance de la protection de la biodiversité au niveau local, tout en offrant des données tangibles pour orienter les actions futures. Ces quatre documents sont consultables sur le drive ( 13 – rapport ABC (4 communes) )

## II.1.7 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats

Actions réalisées	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées (Productions, bénéficiaires, diffusion des résultats...)	Apprentissages, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises	Evaluation de l'atteinte des objectifs fixés (Entièrement atteint, partiellement atteint, non atteint)	Ce qui est projeté dans la continuité de l'action
<b>2 - PHASE DE LANCEMENT DE LA DEMARCHE</b>						
1.1 - Installer la gouvernance	JUN 2023	AOUT 2023	Constitution de 4 groupes de travail communal	Temps de prise en main de la démarche par les référents à prendre en compte Beaucoup de sollicitations une envie de bien faire. Beaucoup d'aller-retour pour la réalisation des animations	Entièrement atteint	Dans certaines communes : Des envies de continuer de se rassembler. Instruire des référents habitants dans la construction et l'établissement des actions.  La diffusion d'un questionnaire permettra de réaliser un bilan des compositions et des attentes et des besoins de la gouvernance pour l'après ABC
1.2 – Rassembler la connaissance existante	JUIN 2022	DECEMBRE 2023	Créer une base compilée et homogène des données naturalistes	L'historique politique complexe entre les diverses structures associatives et naturalistes a nécessité de nombreux efforts pour établir une confiance solide, notamment en ce qui concerne l'utilisation des données et les contributions financières.	Entièrement atteint	Poursuivre les échanges et les partenariats avec les différents acteurs locaux dans l'apport de connaissance naturaliste. Ainsi que promouvoir l'utilisation de la plateforme observations participatives et partager les informations entre les différents acteurs.
<b>2 – PHASE D'INVENTAIRES COMPLEMENTAIRES ET ANCRAGE TERRITORIAL</b>						
2 – 1 Impliquer les habitants	JUIN 2022	JUIN 20223	Implication des habitants dans la réalisation d'événement festif sur la thématique « biodiversité » ou bien dans des défis pour la biodiversité, et encore dans les inventaires grâce à la plateforme d'observation Proposition d'animations et de mini formations pour impliquer les habitants à participer aux différentes sciences participatives	Difficulté à trouver le bon flux de communication pour toucher un public non averti. Souvent les mêmes personnes qui participent	Entièrement atteint  Réalisation de nombreuses animations et d'événement valorisant le territoire et	La plateforme reste l'outil privilégié par les habitants. Les communes désirent mieux communiquer et impliquer les associations du territoire aux prochains projets en lien avec la biodiversité Désir de créer un fil conducteur pédagogique sur chaque commune Baden : la botanique et les zones humides Le Hézo : la nuit et les jardins Monterblanc : la forêt, les arbres et la photographie Treffléan : la biodiversité ordinaire
2-2 Impliquer les écoles	SEPTEMBRE 2022	JUIN 2023	Participation d'une vingtaine d'écoles au concours WANTED. Des projet ATE/AME de lancer sur les communes de La Trinité-Surzur et Crac'h Réalisé un partenariat avec des associations du territoire et les école (île aux moines et la trinité-Surzur	Prise de contact avec les écoles à travers les référents communaux pour des propositions d'animations	Entièrement atteint	L'élaboration des projets de AME et des ATE avec un suivi réalisé par le Parc

				Participation des établissements au concours école « wanted »		
2-3 Réaliser les inventaires complémentaires	JUIN 2022	JUIN 2024	Recrutement de deux chargées de mission et mobilisation de partenaires experts sur des inventaires spécifiques tel que les saproxylophages, l'escargot de Quimper La commune de Monterblanc à également souhaitée réaliser des inventaires complémentaire dans les 38 ha de bois tout juste acquis	De nombreux résultats ont été obtenus grâce à ces inventaires. Réactualisant de nombreux taxons mais en découvrant de nouveaux également	Entièrement atteint	Réflexion de suivi sur l'ensemble du Parc pour valider l'état de population. Notamment, le Campagnol amphibie et la Loutre mais aussi les rapaces nocturnes et les amphibiens
<b>3 – PHASE DE VALORISATION DES INVENTAIRES</b>						
3.2 - Réaliser les documents de restitution	JANVIER 2024	JUIN 2024	Rédaction des 4 diagnostics territoriaux, certains chapitres nécessite une validation et une implication des communes	Dans l'ensemble les documents finaux sont relativement aboutis Seul une relecture des différentes communes est attendu dans l'été	Partiellement atteint	Les documents sont envoyés aux différentes communes est attendent d'être validés et corrigés pour les présenter aux conseils municipaux
3.2 – Diffuser les résultats des inventaires	JUIN 2023	JUIN 2024	Diffusion des résultats grâce à la création d'une base de données compilée et homogène	Malgré un grand soin apporté à la validation des données et à la vigilance des doublons, certaines données n'ont pas pu être traitées. Les données des différents inventaires ne sont pour l'instant pas visualisable sur la même plateforme (observatoire et geonature)	Entièrement atteint	Réflexion sur une diffusion grand public des chiffres clés des ABC en lien avec les résultats d'inventaire Création d'un websig pour la diffusion des enjeux localisés de chaque commune
<b>4 – PHASE D'ELABORATION DES PLANS D'ACTIONS COMMUNAUX</b>						
4.1 – Identifier les enjeux	JANVIER 2024	JUIN 2024	Identification des enjeux et création d'une carte interactive pour visualiser les enjeux intercommunaux dans 4 grands items de connaissance/gestion/aménagement/conservation		Entièrement atteint	Réflexion sur des ajouts utiles sur la carte interactive et tester l'outil auprès des élus pour répondre aux besoins
4.2 - Réaliser des plans d'actions communaux	MAI 2023	SEPTEMBRE 2023	Réalisation de 4 plans d'action communal	Il reste à faire valider les plans d'actions dans chaque commune	Partiellement atteint	Réflexion d'un suivi de ces plans d'action par un agent du Parc, Attente de présentation des plans d'actions aux conseils municipaux des différentes communes.

## II.2 Perspectives post-ABC

Après deux ans de mise en œuvre de la démarche ABC dans les quatre communes, plusieurs perspectives significatives se dessinent. En effet, il est prévu de présenter les résultats aux élus et aux différents groupes de travail. Cette présentation permettra d'apporter des corrections nécessaires avant de soumettre les diagnostics territoriaux et les plans d'actions aux conseils municipaux pour validation. Une fois validés, ces documents serviront de base pour élaborer les fiches techniques détaillant la méthodologie de mise en œuvre des actions.

Par ailleurs, le Parc continuera à jouer un rôle central en tant qu'interlocuteur privilégié pour accompagner et suivre la mise en œuvre des différentes actions dans les communes. De plus, il maintiendra son engagement dans les réseaux intercommunaux liés aux enjeux de la biodiversité sur le territoire. Cette implication permettra de faciliter la coordination et l'échange d'informations entre les partenaires naturalistes locaux, tout en poursuivant les suivis naturalistes et en adaptant les espèces ciblées en tant qu'indicateurs du territoire.

En résumé, la démarche ABC a ouvert la voie à une étape essentielle de présentation des résultats, de validation des diagnostics territoriaux et de planification d'actions concrètes, avec le Parc jouant un rôle central dans l'accompagnement, la coordination et la préservation des partenariats au service de la biodiversité locale.

## II.3 Autoévaluation

*Préciser si des indicateurs d'évaluation du projet ont été élaborés afin de mesurer l'atteinte des objectifs fixés et les résultats de l'autoévaluation réalisée concernant la mise en œuvre du projet sur la période de référence.*

EFFICACITE – au regard des résultats proposés pour le financement				
X	Très satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été entièrement atteints.		
	Satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été globalement atteints.		
	Insuffisante	Les résultats visés par le financement n'ont été que partiellement atteints		
EFFICIENCE – au regard de l'emploi des fonds				
X	Très satisfaisante	Les fonds ont été utilisés comme prévu.		
	Satisfaisante	L'emploi des fonds s'est légèrement écarté des prévisions (moins de 20 % du montant du financement).		
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Sous-dépense</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Dépense excédentaire</td> </tr> </table>	Sous-dépense	Dépense excédentaire
Sous-dépense	Dépense excédentaire			
	Insuffisante	L'emploi des fonds s'est fortement écarté des prévisions (plus de de 20 % du montant du financement).		
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Sous-dépense</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Dépense excédentaire</td> </tr> </table>	Sous-dépense	Dépense excédentaire
Sous-dépense	Dépense excédentaire			
PERTINENCE – au regard de la valeur ajoutée				
X	Très satisfaisante	La plupart des activités ont apporté une valeur ajoutée importante au projet.		
	Satisfaisante	Les activités ont complété d'autres efforts et apporté une certaine valeur ajoutée.		
	Insuffisante	Les résultats attendus auraient pu être, ou ont été, atteints par des moyens autres que ceux initialement prévus.		
JUSTIFICATION				

Lors de la mise en place de la démarche des Atlas, aucun indicateur d'évaluation n'avait été développé pour évaluer la réalisation des objectifs fixés et les résultats obtenus. Cependant, grâce aux financements de l'OFB liés à cette convention, un poste dédié a été créé pour ce projet. Ce poste a permis d'animer l'ensemble du projet, de suivre son avancement dans la commune et d'assurer la supervision des inventaires.

### III. Livrables produits

Préciser la liste des livrables produits dans le cadre du projet, leur accessibilité, modalités de diffusion et le public cible.

Livrable	Nature du livrable (plaquette, tableau, rapport...)	Accès à la ressource (lien, nom du fichier transmis...)	Modalités de diffusion (interne, externe...)	Public(s) cible(s) (services de la collectivités, élus, OFB, grand public, scolaires...)
<i>Diagnostic Baden</i>	Rapport compte rendu de la démarche ABC sur la commune	13-RapportABC-RAPPORT BADEN	INTERNE	Services de la collectivités, élus,
<i>Diagnostic Le Hézo</i>	Rapport compte rendu de la démarche ABC sur la commune	13-RapportABC-RAPPORT LE HEZO	INTERNE	Services de la collectivités, élus,
Diagnostic de Monterblanc	Rapport compte rendu de la démarche ABC sur la commune	13-RapportABC - RAPPORT MONTERBLANC	INTERNE (Attente de validation communale)	Services de la collectivités, élus,
Diagnostic de Treffléan	Rapport compte rendu	13-RapportABC – RAPPORT TREFFLEAN <a href="https://drive.google.com/drive/folders/116v_FkNLLNlmpLd5L-WvAnnU8-beid?usp=sharing">https://drive.google.com/drive/folders/116v_FkNLLNlmpLd5L-WvAnnU8-beid?usp=sharing</a>	INTERNE	Services de la collectivité

	de la démarc he ABC sur la commu ne			s, élus,
Cartograph ie en ligne du territoire du Parc	Carte des différen ts enjeux naturalis tes par commu ne	<a href="https://websig.parc-golfe-morbihan.bzh/index.php/view/map/?repository=abc&amp;project=websig_ZonesEnjeu_ABC34_qfield">https://websig.parc-golfe-morbihan.bzh/index.php/view/map/?repository=abc&amp;project=websig_ZonesEnjeu_ABC34_qfield</a>	EXTER NE	Commu ne, associati ons naturalis tes, habitant s
Liste d'espèces par communes	4 Tableau x synthéti sant les différen tes espèces recensé es sur les 4 commu nes triées par groupe taxono mique	14 – LISTE D'ESPECES <a href="https://drive.google.com/drive/folders/1x7v6mu8cmUblrY6UPwPukLdHi_8pPVM3?usp=sharing">https://drive.google.com/drive/folders/1x7v6mu8cmUblrY6UPwPukLdHi_8pPVM3?usp=sharing</a>	INTER NE	Services de la collectivité s, élus, OFB,
Données naturalistes recueillis dans le cadre des ABC	Base de données relative au cadre d'acquis ition	15- DONNES CADRE ACQUISITION <a href="https://drive.google.com/drive/folders/17PiAawqLcFKJuYbeRlXyG8SUKhptb-2m?usp=sharing">https://drive.google.com/drive/folders/17PiAawqLcFKJuYbeRlXyG8SUKhptb-2m?usp=sharing</a>	INTER NE	OFB
Supports de communica tion divers	FLYER, AFFICH E, VIDEO	7-Communications divers <a href="https://drive.google.com/drive/folders/17OmC9fQs6zGwdyYLiEXlbpA00TFnYg8P?usp=sharing">https://drive.google.com/drive/folders/17OmC9fQs6zGwdyYLiEXlbpA00TFnYg8P?usp=sharing</a>	INTER NE	(services de la collectivité s, élus, OFB, grand public, scolaires...)
Expositions	Visualisa tion des différen	7-Communications divers <a href="https://drive.google.com/drive/folders/17OmC9fQs6zGwdyYLiEXlbpA00TFnYg8P?usp=sharing">https://drive.google.com/drive/folders/17OmC9fQs6zGwdyYLiEXlbpA00TFnYg8P?usp=sharing</a>	INTER NE	(services de la collectivité

	tes expositions réalisées			s, élus, OFB, grand public, scolaires...)
Wanted	26 bandes dessinées / badges associés	5 – wanted-enklask <a href="https://drive.google.com/drive/folders/1WF57KTTWL4P9FXVZ74c28nxailjCLhbn?usp=sharing">https://drive.google.com/drive/folders/1WF57KTTWL4P9FXVZ74c28nxailjCLhbn?usp=sharing</a>	INTERNE	(services de la collectivités, élus, OFB, grand public, scolaires...)
Bilan financier	2 tableaux récapitulatif des dépenses		INTERNE	OFB

## IV. Annexes

L'ensemble des annexes citées dans le document sont fournies dans un dossier par un lien de téléchargement drive. Voici la liste et le [lien d'accès](#):

- 1 – Conventions
- 2 – Wanted - Enklask
- 3 – Communication Divers
- 4 – Arrêté Préfectoral Inventaires
- 5 – Groupe De Travail
- 6 – Assemblées Des Référents Abc
- 7 – Concours École
- 8 – Inventaires
- 9 – Rapports Abc ( 4 Communes )
- 10 – Liste D'espèces
- 11 – Données Cadre D'acquisition
- 12 – Plans D'actions
- 13 - Rapport diagnostic abc
- 14 - Bilan financier
- 15 - rapport final